

**Etablissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon –
Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret (45)
Agglomération d'Orléans**

Fiche de poste : Médecin pédopsychiatre de l'Equipe mobile d'Intervention de Crise en faveur de l'Enfant et de l'Adolescent (EMICEA)

I. PRESENTATION DU POSTE

- Poste à durée indéterminée à temps plein au sein du pôle de l'Enfant et de l'Adolescent;
- Accessible à un praticien hospitalier, praticien contractuel, assistant spécialiste, qualifié ou spécialiste en pédopsychiatrie ou ayant une expérience en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, inscrit au conseil de l'ordre.
- L'activité du poste peut être aménagée et modulée selon le projet et aspirations du candidat au regard des pratiques qu'il souhaite développer, l'établissement étant ouvert à toutes les orientations cliniques : Une activité complémentaire en CMP ou hôpital de jour peut être discuté ; possibilité de développer les TCC, thérapie familiale, remédiation cognitive, ETP, victimologie etc. au Centre Ressources de Psychothérapie et de Réhabilitation Interdisciplinaire en Santé Mentale du Loiret.
- Le praticien participe à la continuité de service du samedi matin au sein de l'unité d'hospitalisation pour adolescents et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 1 garde par mois.
- Il est souhaité que le praticien soit sensibilisé ou formé à l'approche systémique. Dans le cas contraire, il s'engage à participer à la formation de sensibilisation à l'approche systémique proposée par l'établissement dans cet objectif.

2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DU POLE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

2.1 L'EPSM du Loiret

L'EPSM Georges Daumézon est l'établissement de référence départementale du Loiret en Santé Mentale avec 51 médecins psychiatres et 7 internes ouvert à la pluralité des pratiques médicales et orientations théoriques de chacun.

Il dispose de 250 lits et prend en charge une file active de plus de 16 000 patients dont 95 % en ambulatoire.

L'établissement porte le projet de santé mentale partagé du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret avec le développement de projets d'offre de soins: Développement des thérapies spécifiques au sein d'un Centre de Psychothérapie et Réhabilitation Interdisciplinaire à vocation départementale, projet de Centre d'Accueil et de Crise, équipe mobile de gérontopsychiatrie, équipe mobile de crise et d'intervention pour enfants et adolescents, appartements de transition pour anciens détenus, développement de la recherche (ex : programmes relatifs aux TCC, remédiations cognitives ...) en lien avec le CHU de Tours.

2.2 Le pôle de l'Enfant et de l'Adolescent

Le pôle de l'enfant et de l'adolescent assure la couverture des deux tiers du département du Loiret, hors secteur de Montargis et de Gien, avec 10 CMP-CATTP, 3 hôpitaux de jour, une unité d'hospitalisation temps complet pour adolescents à vocation départementale de 6 lits et 4 places d'hospitalisation de jour post hospitalisation, des alternatives à l'hospitalisation (Service d'Accueil Familial et Thérapeutique, séjours de rupture....) et un Centre de Diagnostic et d'Accompagnement précoces de l'Autisme (CDAA-45) à vocation également départementale.

Le pôle développe actuellement deux projets structurants et innovants en 2018 :

- **La mise en place d'une Equipe Mobile d'Intervention de Crise en faveur de l'Enfant et de l'Adolescent (EMICEA) à vocation départementale**, projet soutenu par l'ARS. Ce dispositif a pour mission d'intervenir auprès du jeune patient dans le lieu et le contexte de l'apparition de la crise afin d'apporter une réponse thérapeutique rapide, prévenir l'aggravation des troubles et les hospitalisations récurrentes et diminuer les risques de rupture dans le parcours de soins.
- **L'extension de l'unité d'hospitalisation à temps complet pour adolescents à 12 lits**, à vocation départementale, au sein de locaux adaptés, afin de développer l'hospitalisation programmée.

Le praticien recruté est intégré au sein d'une équipe dynamique, confraternelle de 13 médecins, ouverte à une pluralité de pratiques diversifiées : théorie de l'attachement, psychanalytique, systémique, cognition-comportementale et des nouvelles approches psychothérapeutiques et psycho éducatives issues des avancées scientifiques et des neurosciences en particulier.

Le pôle développe une politique active de formation médicale continue avec des formations sur site (séminaires sur l'autisme, TDAH, troubles DYS, approches thérapeutiques en pédopsychiatrie), des revues de bibliographie, un accès facilité à la formation extérieure (DU, formation spécifique, congrès) et accueille des internes.

Une collaboration étroite est engagée avec le CHU de Tours (coordonnateur de filière, Centre Ressources Autisme) et **des projets de recherche** sont actuellement en cours de réalisation (programme sur le parcours de soins des enfants avec TSA en France).

3. PRESENTATION ET ROLE DE L'EMICEA

L'EMICEA est une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée (médecin, infirmiers, psychologues, assistant social, cadre de santé, secrétaire) qui a pour objectif de prendre en charge les enfants et adolescents en situation de crise sur le lieu et dans le contexte de son apparition afin d'optimiser les actions thérapeutiques. Ce dispositif innovant s'articule en lien avec les dispositifs de soins déjà existants.

L'équipe répond aux situations de crise ou aux situations qui demandent une intervention rapide dans les 72h, hors situations de danger vital qui relèvent du SAMU ou des pompiers et qui doivent être traitées par les urgences pédiatriques (Centre Hospitalier Régional d'Orléans) ou psychiatriques (Centre Psychiatrique d'Accueil et d'Urgence de l'EPSM).

L'intervention de l'équipe mobile apporte une réponse thérapeutique au jeune ainsi qu'à sa famille ou aux adultes qui l'ont en charge (acteurs médico-sociaux), à qui elle apporte soutien et étayage. L'intervention de l'équipe mobile constitue un moment décisif pour la résolution de la crise et l'évolution favorable du jeune et du système dans lequel il vit, sans avoir obligatoirement recours à l'hospitalisation. Elle peut aussi prévenir les hospitalisations récurrentes.

Les situations qui sont susceptibles d'être prises en charge par l'équipe mobile sont : les situations de crise se manifestant par des troubles du comportement, conduites à risque, accès de violence, crises clastiques en lien avec des conflits intrafamiliaux, des difficultés éducatives ou des troubles du comportement récurrents en milieu institutionnel, un isolement social, un retrait relationnel, une rupture scolaire, et toute autre pathologie psychiatrique ou de santé mentale, qui est vécue comme « urgente » par l'entourage nécessitant une intervention d'un spécialiste de la relation. Une évaluation téléphonique de chaque situation est effectuée au préalable par l'équipe mobile qui fixe le mode d'action et le délai de son intervention.

L'équipe mobile veille à la continuité du parcours de soins du patient et elle travaille en concertation avec les urgences pédiatriques et psychiatriques (C.P.AU) et avec les différentes structures de soins notamment de la pédopsychiatrie (C.M.P, Hôpitaux de jour, U.H.T.C-A, S.A.F.T), ainsi qu'avec les partenaires du médico-social, de l'éducation nationale, de l'aide sociale à l'enfance... afin de garantir une cohérence entre les différentes prises en charge tant pédopsychiatriques que sociales et médico-sociales.

4. MISSIONS DU PRATICIEN

- Le praticien a la responsabilité médicale de l'équipe mobile pluridisciplinaire.
- Il coordonne et organise avec l'aide du cadre de santé les interventions sur les lieux de la manifestation de la crise (domicile du jeune patient, école, institution...).

- Il se donne tous les moyens afin de connaître les partenaires du champ sanitaire, médico-social, scolaire, etc, leurs fonctions et les limites de leurs champs d'intervention.
- Il veille à la cohésion de l'équipe et à la bonne coordination des actions.
- Il prend des décisions de manière collégiale dans les situations complexes nécessitant la concertation de plusieurs partenaires.
- Il anime les réunions cliniques de l'équipe avant et après chaque intervention.
- Il accompagne et dynamise son équipe en collaboration avec le psychologue.
- Il décide de la pertinence clinique des binômes à intervenir en fonction des situations cliniques.
- Il intervient en binôme avec un autre professionnel sur le lieu de crise mais pas systématiquement.
- Il propose et soutient toute formation qu'il juge nécessaire pour l'accomplissement de la mission de l'équipe mobile.
- Il se tient à disposition des partenaires en proposant avec les membres de l'équipe des rencontres ou des réunions d'information afin que la mission soit mieux comprise par tous.
- Il veille à ce que toute l'équipe travaille en lien avec les différentes unités fonctionnelles du pôle afin de garantir aux patients un parcours de soins cohérent et afin d'éviter les ruptures dans les prises en charge.
- Il participe pleinement à la vie institutionnelle du Pôle, aux réunions médicales, aux réunions d'organisation du Pôle et d'harmonisation des pratiques, au bureau du Pôle et au conseil du pôle.
- Il assure avec ses confrères la permanence médicale dans le pôle et celle de l'établissement.
- Il s'engage dans un processus de formation et notamment en rapport avec les programmes DPC du pôle et les conférences sur la pathologie de l'enfant et adolescent proposées.
- Il participe aux instances de l'établissement et il concourt à la politique qualité, à la gestion des risques et à l'évaluation des pratiques professionnelles.

5. CONDITIONS FINANCIERES ET MATERIELLES AVANTAGEUSES

- Pour les Praticiens Hospitaliers : indemnité mensuelle d'engagement de service public de 493.35 euros brut ou 700 euros brut (si 15 années antérieures de service public exclusif) ; Indemnité d'activité sectorielle et de liaison de 420.86 euros brut, prime de poste prioritaire de 10 000 euros.
- Pour les Praticiens Hospitaliers Contractuels : recrutement à l'échelon 4 + 10% ; Prime d'engagement à la carrière hospitalière de 20 000 euros.
- Pour les PH et praticiens contractuels : Prime d'Exercice Territorial dans le cadre d'une activité partagée avec un CMP distant de plus de 20 km du site principal (CMP de Gien, Sully, Pithiviers, Meung-sur-Loire) : 250 euros brut pour une demi-journée, 450 euros bruts pour 2 à 3 demi-journées, 1 000 euros bruts pour plus de 4 demi-journées.
- **Possibilité de logement.**
- Accès à la crèche de l'établissement.
- Accès aux ressources du Centre Documentaire médical.
- Accès facilité à la formation médicale.
- Remboursement des frais de déplacement.

6. PERSPECTIVES DE CARRIERE

- Possibilité de prendre des responsabilités d'unité fonctionnelle-chefferie de service et de porter des projets médicaux ;
- Accompagnement d'un candidat contractuel vers un poste de PH temps plein : le candidat pourra se former au niveau du service et prétendre au concours national de praticien hospitalier avec l'accès à la prime d'engagement dans la carrière hospitalière ;
- Le projet professionnel et les souhaits d'évolution de carrière feront l'objet d'une attention particulière (mobilité interne, formation).

VIVRE DANS LE LOIRET

L'Établissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon est situé au 1 route de Chanteau-45 400 Fleury-les-Aubrais dans l'Agglomération d'Orléans, ville universitaire, métropole et capitale de la région Centre Val de Loire. Desservie par l'autoroute A10 et les transports ferroviaires, la ville, inscrite au patrimoine mondiale de l'UNESCO, offre un cadre de vie agréable en bord de Loire à 1h de Paris et de Tours. Dynamique et riche sur un plan culturel (scène de théâtre nationale, musées), gastronomique (nombreux restaurants et bars conviviaux) et touristique (châteaux de la Loire, Forêt nationale d'Orléans, Centres de Loisirs, thalasso thérapie, golf, activités nautiques), Orléans a vu son centre-ville totalement rénové ces dernières années.

Pour plus de renseignements, contactez :

Mme le Docteur RESTELLI, Présidente de la CME

Tél : 02.38.60.57.54 - srestelli@ch-daumezon45.fr

Mme le Docteur HASSAPI-CHARTIER, Chef du Pôle de l'Enfant et de l'Adolescent

Tél : 02 .49. 93. 76. 86

Mail : rhassapichartier@ch-daumezon45.fr

CV et lettre de motivation à adresser à :

Mme BILLET, Directrice adjointe aux Affaires Médicales –

Tél : 02. 38. 60. 79.01 – affairesmedicales@ch-daumezon45.fr